



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN
CONFÉDÉRAL ET FAPT**

À Moulins, capitalisme affameur et tablette de chocolat !

Depuis le 15 Janvier, 45 postières et postiers travaillant à la plateforme Courrier de Moulins, dans l'Allier, ne sont plus payés par leur entreprise.

Cette situation fait suite à l'exercice du droit de retrait que ces agents ont collectivement et très majoritairement déclenché pour risques psychosociaux relatifs aux méthodes de management locales. Une situation qui a conduit à une mise en demeure de la Direccte mais que la direction locale méprise puisque, d'emblée, elle a sorti, en guise de dialogue social et en dehors de toute humanité, l'arme de l'affameur pour faire plier les résistants à l'ordre établi par le potentat local, serviteur de la privatisation de La Poste. Une direction qui, en outre, entrave l'expertise demandée par les élus CHSCT ; expertise qui, à cette heure, n'a donc pas pu commencer, en infraction avec le droit.

Mais, comble du cynisme, voilà que le directeur, adepte du management autoritaire et infantilisant, a proposé aux salariés « La tablette des héros », une tablette de chocolat attribuée par tirage au sort à 40 agents pour les remercier d'avoir été les héros des Français dans la crise sanitaire, reprenant les mots du président : « Notre raison d'être, relier les uns aux autres, résonne plus que jamais en cette période de confinement pour le pays et fait la fierté de La Poste. »

S'agit-il de la réponse aux facteurs et factrices qui, partout en France, revendiquent une augmentation collective de leurs salaires parmi les plus bas du pays ?

La situation de Moulins et, plus largement, de la direction Auvergne/Rhône-Alpes est une des illustrations d'une réalité, loin de l'image de bienveillance sociale dont se revendique la direction du Groupe La Poste et son Président qui ne manque pas une occasion pour réaffirmer que la Poste de demain ne pourra se faire sans les postières et les postiers.

La CGT réaffirme son soutien total aux agents en lutte et continue d'exiger de l'entreprise le rétablissement dans leurs droits des agents, le paiement des salaires avec rétroactivité et la levée immédiate de l'entrave à l'expertise CHSCT qui doit statuer sur les risques psychosociaux constatés sur le site.

La CGT exige des dirigeants de La Poste le respect de la dignité dû à celles et ceux qui font La Poste par leur travail au quotidien, comme l'a montré la crise sanitaire pour nombre de métiers indispensables à la société.

Elle enjoint à la Poste, comme ailleurs aux dirigeants d'entreprises, de tirer les enseignements du procès France télécom qui, il y a moins d'un an, à condamner à de la prison ferme, pour la première fois au monde, les premiers dirigeants d'une multinationale pour harcèlement organisé.

Dans cette période post confinement de tous les dangers mais aussi de tous les espoirs, la CGT appelle les salariés à se mobiliser sur chaque lieu de travail pour la réponse à leur revendication, pour le respect de leur dignité, pour le Service Public, pour que le Jour d'après ressemble plus aux jours heureux qu'aux jours d'avant.

Montreuil, le 29 mai 2020